

CHSCT MINISTÉRIEL

RETRAIT MASQUES «DIM»

Après avoir saisi la médecine de prévention et dans l'attente des tests de ces masques et des informations de la Direction Générale de la Santé,

FO PREFECTURES et des Services du Ministère de l'Intérieur intervient lors du CHSCTM du 10/10/2020 demandant le retrait de ces masques.

RESULTAT DE L'ANSE SUITE A NOTRE INTERVENTION LORS DU DERNIER CHSCT MINISTERIEL

Après notre intervention sur la dangerosité du port des masques DIM en CHSCT MINISTERIEL, le SG du MI a demandé le retrait de ces masques et l'avis de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail.



Le Directeur général

Avis de l'Anses
Saisine n° « 2020-SA-0134 »

Maisons-Alfort, le 23 octobre 2020

AVIS
de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail

relatif à l'estimation des risques potentiels liés au port de masques traités avec de la zéolithe d'argent et de la zéolithe d'argent et de cuivre

« Dans les conditions réelles de port des masques traités, tout risque sanitaire ne peut être exclu. »

Selon l'ANSE, l'usage du port de ces masques ne présente pas d'effet nocif pour la santé humaine, notamment de toxicité pour la reproduction **SI les précautions d'emploi sont scrupuleusement respectées** (lavage du masque avant et après chaque utilisation, le port de 4 heures maximum, le retrait dès qu'ils sont humides).

Toutefois, en prenant en considération des situations d'exposition qui peuvent exister dans la vie courante telles que le port de masques sans lavage préalable ou humide et des scénarios « pire cas ». **L'ANSE considère que des effets toxicologiques à moyen terme tels que l'accumulation d'ions argent Ag+ dans les organes peuvent résulter de ces expositions, et que des risques sanitaires ne peuvent donc être totalement écartés.**

FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR exige le maintien du principe de précaution sur le port de ces masques DIM et demande une nouvelle diffusion de masques pour l'ensemble des personnels administratifs, techniques et sociaux du ministère de l'Intérieur.

Toute notre actualité sur:

<http://www.fo-prefectures.com>



FO PRÉFECTURES
ET DES SERVICES
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR